

Le Syndicat de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de la Corrèze (SYTTOM 19) est un établissement public chargé d'organiser, de traiter et de valoriser les ordures ménagères résiduelles et les produits issus de la collecte sélective.

Il est au service de ses 323 communes adhérentes, représentant 265 000 habitants en Corrèze. Il traite chaque année environ 120 000 tonnes de déchets. Il dispose de 3 unités de traitement (2 Unités de Valorisation Énergétique à Rosiers d'Égletons et à Saint-Pantaléon de Larche et 1 Centre de Tri à Argentat), garantissant une valorisation optimale des déchets.

Cet établissement au service de la gestion durable répond aux enjeux environnementaux de tout un territoire, dans le respect du cadre de vie de ses habitants.

L'Unité de Valorisation Énergétique de Rosiers d'Égletons

MISE EN SERVICE
1997

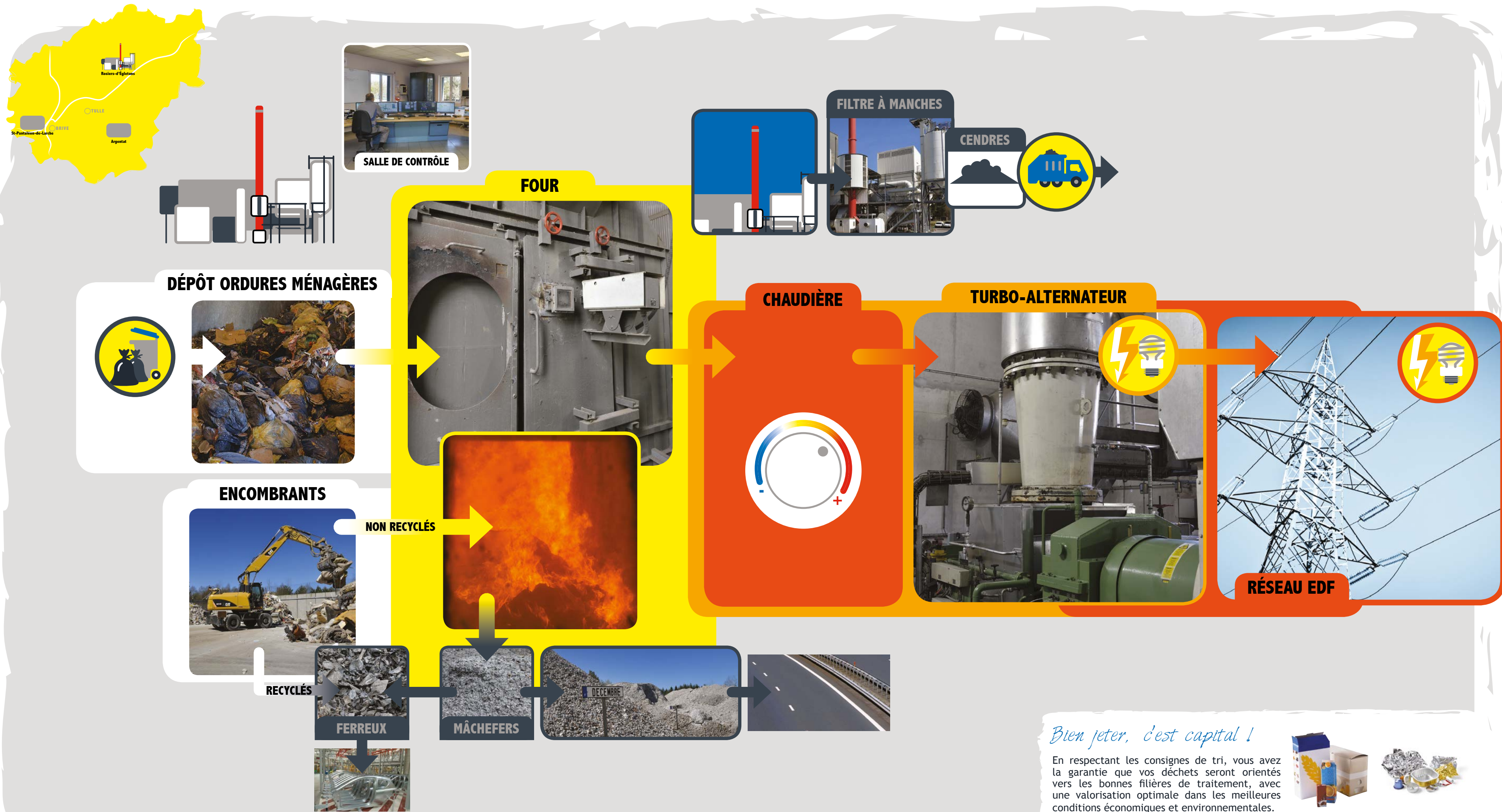
EXPLOITATION
CORRÈZE INCINÉRATION jusqu'en 2017

CAPACITÉ DE TRAITEMENT
40 000 tonnes de déchets/an

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
14 000 MW h/an

HEURES DE FONCTIONNEMENT
8 200 heures/an

MISSION
Prendre en charge et valoriser les déchets ménagers et les encombrants issus de la collecte sélective, en produisant de l'énergie électrique



Bien jeter, c'est capital !

En respectant les consignes de tri, vous avez la garantie que vos déchets seront orientés vers les bonnes filières de traitement, avec une valorisation optimale dans les meilleures conditions économiques et environnementales.



Sa finalité : produire de l'énergie

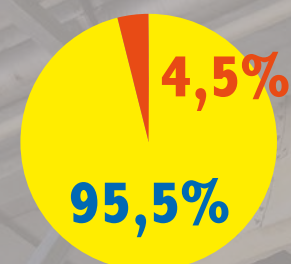


L'Unité de Valorisation Énergétique de Rosiers d'Egletons valorise les déchets en produisant, sous la forme d'électricité, une énergie renouvelable et respectueuse de l'environnement.

1 tonne de déchets ménagers résiduels fournit :



300 à 550 kWh d'électricité



95,5% de la masse des déchets sont réduits pour ne laisser que 4,5% de REFIOM⁽²⁾, déchets ultimes conditionnés puis envoyés dans un centre de stockage adapté.

La performance énergétique se traduit par :

- Une alimentation en électricité représentant la consommation électrique d'une commune d'environ 7 000 habitants. La production d'électricité est autoconsommée par l'unité, le surplus vendu à EDF,
- Des projets de développement de la Valorisation Énergétique (serres agricoles, réseau de chaleur,...).

(1) Sous-produits de combustion utilisés comme matériaux de remblais pour les routes à la place des matériaux extraits des carrières.
(2) Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères.

Valoriser les déchets en protégeant durablement l'environnement

L'unité surveille l'impact environnemental de ses installations en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de ses équipements, afin de préserver durablement la qualité de l'air.

Un dispositif de traitement des fumées au meilleur niveau d'efficacité

Le traitement des fumées sec à la chaux maximise la production énergétique, réduit la consommation d'eau, tout en traitant les polluants dans un seul traitement.

Une utilisation optimisée de l'eau

L'ensemble des eaux collectées sur le site est réutilisé dans le circuit de valorisation des déchets.

Un contrôle continu en temps réel

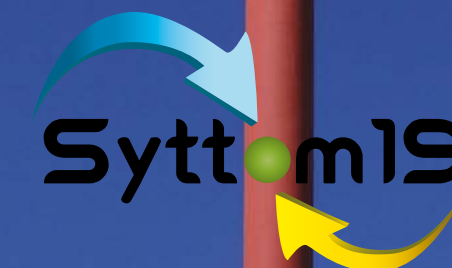
Un programme de surveillance contrôle les taux de dioxines, furanes et métaux lourds présents dans l'environnement. Des analyses sont réalisées sur les rejets atmosphériques en continu et sur les rejets aqueux quotidiennement.

L'unité procède également à des prélèvements sur 3 bio-indicateurs

- du lait de vache issu d'une exploitation proche de l'unité,
- des choux plantés sur le site,
- des échantillons de miel d'un rucher situé sur le site.



Les résultats de l'ensemble de ce programme de surveillance, conformes aux limites réglementaires, sont régulièrement rendus en commissions de suivi de site et disponibles sur le site Internet du SYTTOM19.



SYNDICAT DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA CORRÈZE
Le Chadelbos
19600 Saint Pantaléon de Larche
Tél. : 05 55 22 61 30
Fax : 05 55 22 64 10
Mail : syttom19@syttom19.fr
Web : www.syttom19.fr



UVE
de
Rosiers d'Egletons

Unité de Valorisation Énergétique

